

**UBS (Monaco) S.A.**

Société Anonyme Monégasque

au capital de 9.200.000 euros

Siège social : 2, avenue de Grande-Bretagne

B.P 189 MC 98007 Monaco cedex

**BILAN au 31 décembre 2012 en euros**

(avant affectation des résultats)

<b>ACTIF</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Caisse, banques centrales, C.C.P.....	26 894 271,97	40 399 297,39
Créances sur les établissements de crédit : .....	1 392 109 019,76	1 554 357 638,67
A vue .....	958 681 677,11	791 080 896,43
A terme.....	433 427 342,65	763 276 742,24
Opérations avec la clientèle .....	1 229 210 327,83	624 036 217,22
Obligations et autres titres à revenu fixe .....	-	-
Actions et autres titres à revenu variable .....	-	-
Participations et autres titres détenus à long terme.....	336 195,04	336 195,04
Parts dans les entreprises liées .....	-	-
Immobilisations incorporelles.....	185 215,93	145 262,52
Immobilisations corporelles.....	1 908 835,54	2 038 567,62
Autres actifs .....	19 672 716,11	10 598 958,91
Comptes de régularisation.....	2 264 613,70	3 113 695,44
<b>TOTAL DE L'ACTIF .....</b>	<b>2 672 581 195,88</b>	<b>2 235 025 832,81</b>

<b>PASSIF</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Banques centrales, C.C.P.		
Dettes envers les établissements de crédit : .....	639 331 934,94	387 366 138,04
A vue .....	198 967,92	0,00
A terme.....	639 132 967,02	387 366 138,04
Opérations avec la clientèle : .....	1 881 841 025,57	1 724 275 341,43
Comptes d'épargne à régime spécial : .....		
A vue .....	20 554,37	19 523,24
Autres dettes : .....		
A vue .....	1 421 754 479,00	940 294 046,95
A terme.....	460 065 992,20	783 961 771,24
Autres passifs.....	38 974 617,55	34 120 528,51
Comptes de régularisation.....	2 932 693,88	1 729 487,45
Provisions pour risques et charges .....	3 215 863,60	3 334 150,38
Dettes subordonnées .....	43 000 000,00	28 000 000,00
Fonds pour risques bancaires généraux (F.R.B.G.).....	6 389 183,20	5 406 396,20
Capitaux propres (hors F.R.B.G.) : .....	56 895 877,14	50 793 790,80
Capital souscrit.....	9 200 000,00	9 200 000,00
Réserves .....	27 420 000,00	27 420 000,00
Provisions réglementées .....	2 400 000,00	960 000,00
Report à nouveau.....	13 213 790,80	10 242 224,85
Résultat de l'exercice .....	4 662 086,34	2 971 565,95
<b>TOTAL DU PASSIF .....</b>	<b>2 672 581 195,88</b>	<b>2 235 025 832,81</b>

**HORS-BILAN**

(en euro)

	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Engagements de financement :		
Reçus d'établissements de crédit.....	0,00	0,00
En faveur de la clientèle .....	484 331 205,84	264 132 451,77
Engagements de garantie :		
D'ordre d'établissements de crédit.....	-	-
D'ordre de la clientèle .....	36 897 868,99	16 691 200,58
Reçus d'établissements de crédit.....	444 359 856,00	32 227 246,40
Reçus de la clientèle.....	1 054 752 807,53	675 620 297,00
Engagements sur titres :		
Autres engagements donnés.....	-	-
Autres engagements reçus.....	-	-

---



---

**COMPTE DE RESULTAT 2012 et 2011 en euros**

	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>Produits et charges bancaires</b>		
Intérêts et produits assimilés : .....	18 391 038,94	17 765 397,06
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit....	6 229 750,70	9 732 543,51
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle.....	12 161 288,24	8 032 853,55
- Intérêts et produits assimilés sur opérations et autres titres à revenu fixe..		
Intérêts et charges assimilées : .....	-7 685 547,18	-11 209 339,34
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit..	-2 404 276,08	-2 407 794,03
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle.....	-4 685 737,69	-8 236 362,81
- Intérêts et charges assimilées sur dettes subordonnées.....	-595 533,41	-565 182,50
Revenus des titres à revenu variable .....	50 250,21	36,33
Commissions (produits).....	29 001 992,92	26 548 222,11
Commissions (charges).....	-2 078 084,05	-1 650 730,30
Gains sur opérations des portefeuilles de négociation.....	3 556 936,42	4 323 504,34
- Solde en bénéfice des opérations de change .....	3 556 936,42	4 323 504,34
Autres produits et charges d'exploitation bancaires : .....	1 388 915,18	113 840,31
- Autres produits.....	1 730 084,53	225 111,20
- Autres charges.....	-341 169,35	-111 270,89
<b>Produit net bancaire .....</b>	<b>42 625 502,44</b>	<b>35 890 930,51</b>
Charges générales d'exploitation .....	-32 311 518,63	-29 911 653,32
- Frais de personnel .....	-24 519 431,50	-24 159 919,86
- Autres frais administratifs.....	-7 792 087,13	-5 751 733,46
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	-518 096,91	-342 776,85
<b>Résultat brut d'exploitation .....</b>	<b>9 795 886,90</b>	<b>5 636 500,34</b>
Coût du risque : .....	139 478,03	-502 189,91
- Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors-bilan.....	-376 887,33	-1 009 632,95
- Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors-bilan	516 365,36	507 443,04
<b>Résultat d'exploitation.....</b>	<b>9 935 364,93</b>	<b>5 134 310,43</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés : .....	0,00	0,00
- Solde en bénéfice/perte des corrections de valeur sur immobilisations financières .....	0,00	0,00
<b>Résultat courant avant impôt.....</b>	<b>9 935 364,93</b>	<b>5 134 310,43</b>
Résultat exceptionnel : .....	-518 805,59	-113 471,38
- Produits exceptionnels .....	259 661,57	550 790,16
- Charges exceptionnelles.....	-778 467,16	-664 261,54
Impôt sur les bénéfices.....	-2 331 686,00	-1 486 552,00
Excédent des reprises sur les dotations de FRBG et provisions réglementées ..	-2 422 787,00	-562 721,10
<b>Résultat de l'exercice .....</b>	<b>4 662 086,34</b>	<b>2 971 565,95</b>

---

---

**NOTE ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS****I. Principes généraux et méthodes**

Les comptes d'UBS (Monaco) S.A. ont été établis conformément aux dispositions de la loi et des règlements comptables applicables aux établissements de crédit en vigueur au 31 décembre 2012 c'est-à-dire :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes ;
- Indépendance des exercices.

En outre, la présentation des états financiers est conforme aux dispositions du règlement 91-01 du Comité de la réglementation bancaire (CRB), modifié par le règlement 2000-03 du Comité de la réglementation comptable (CRC), relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels annuels des entreprises relevant du Comité de la réglementation bancaire et financière (CRBF) lui-même modifié notamment en 2010 par le règlement ANC 2010-08 du 7 octobre 2010 relatif à la publication des comptes individuels des établissements de crédit.

Les comptes de l'exercice 2012 sont présentés en euros sous une forme identique à celle de l'exercice précédent. Les documents ont été établis suivant les prescriptions légales et réglementaires.

**II. Principes comptables et méthodes d'évaluation****1 Conversion des comptes en devises**

Conformément au règlement n° 89-01 du Comité de la Réglementation Bancaire relatif à la comptabilisation des opérations en monnaies étrangères, les créances, dettes, engagements hors bilan libellés en devises sont convertis en euros au cours du marché des changes à la date de l'arrêté des comptes.

Les prêts et emprunts en devises font l'objet d'une couverture systématique pour neutraliser le risque de change.

Les produits et charges en devises sont comptabilisés au cours au comptant lors de leur passation au Compte de résultat.

Les contrats de change à terme sont estimés aux cours de change à la date de la clôture de l'exercice et concernent des opérations de notre clientèle.

Les options de change sont des opérations conclues de gré à gré pour le compte de notre clientèle.

Les pertes et profits de change résultant des opérations conclues en devises sont inclus dans le Compte de résultat.

Les comptes de position devises figurent dans notre comptabilité à la rubrique des comptes de régularisation. Ces positions techniques ne sont pas reprises dans le bilan.

**2 Titres de transaction**

Les titres de transaction sont acquis avec une intention de revente dans un délai maximum de 6 mois.

Ils sont évalués à leur prix de marché lors de l'arrêté comptable.

Les variations de valeur sont portées dans le Compte de résultat.

Il n'y a pas de position au 31 décembre 2012.

**3 Titres de placement**

Le portefeuille de placement constitué d'actions et d'obligations regroupe les titres acquis dans une perspective durable, en vue d'en tirer un revenu direct ou une plus-value.

A la clôture de l'exercice, les titres sont estimés sur la base du dernier cours officiel de l'année. Par mesure de prudence, les moins-values latentes sont provisionnées valeur par valeur, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Suite à l'entrée en bourse de Visa Inc., Visa Europe a opéré une distribution au profit de ses membres. A proportion de sa contribution passée, notre établissement a ainsi reçu 71 actions de Visa Inc qui sont soumises à un lock-up de 3 ans. Ces actions, qui ont été reçues à titre gratuit, ont été valorisées à zéro dans notre bilan.

#### **4 Titres d'investissement**

Les titres d'investissement sont des titres à revenus fixes, acquis en vue d'une détention durable, en principe jusqu'à l'échéance. La banque doit disposer de moyens de financements et de couvertures adéquats.

Ces titres sont enregistrés au prix d'acquisition. Les moins values latentes ne sont pas provisionnées.

Il n'y a pas de position au 31 décembre 2012.

#### **5 Titres de participation**

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût historique diminués d'une provision pour dépréciation lorsque la situation le justifie.

#### **6 Immobilisations**

Les immobilisations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés et des provisions pour dépréciation.

Elles sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation suivant le mode linéaire :

- Immeubles d'exploitation	4%
- Agencements et aménagements	10% et 12.5%
- Mobilier de bureau	10%
- Matériel de bureau	20%
- Matériel de transport	20%
- Matériel informatique et télécommunication	33,33%

Les immobilisations incorporelles (frais de développement informatique) sont amorties au taux de 33,33 %.

#### **7 Créances douteuses et litigieuses**

Conformément aux instructions de la Commission Bancaire, les créances sur la clientèle présentant un risque de perte probable sont comptabilisées en créances douteuses.

Les provisions, inscrites en déduction des créances douteuses, sont constituées individuellement en fonction des perspectives de recouvrement.

Au 31 décembre 2012, nos créances douteuses et litigieuses, d'un montant peu élevé, sont provisionnées à hauteur de 6 %.

#### **8 Intérêts et commissions**

Les intérêts à payer et à recevoir sont calculés prorata temporis et comptabilisés au Compte de résultat.

Les commissions sont enregistrées dès leur encaissement sauf celles assimilées à des intérêts qui sont comptabilisées également prorata temporis.

A compter de l'exercice 2012 les commissions reçues à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours de crédit ainsi que les coûts marginaux de transaction sont étalées, conformément au règlement CRC 2009-03, sur la durée de vie effective du crédit sans actualisation (selon la méthode alternative prévue à l'article 11).

#### **9 Engagement de retraite**

Les pensions et les retraites sont prises en charge par des organismes spécialisés auxquels sont régulièrement versées les cotisations patronales et salariales.

Les indemnités de fin de carrière découlant de la Convention Collective Monégasque de Travail du Personnel des Banques sont provisionnées à hauteur de 277 000 euros au 31 décembre 2012.

Dans le cadre du changement du régime des retraites des banques intervenu en 1994, (fin du régime CRPB et adhésion à la Caisse Autonome des Retraites), il a été constitué par les Banques de Monaco un fonds de garantie.

Notre participation à ce fonds de garantie est provisionnée à 100 %, soit 40 064 euros.

## 10 Fiscalité

Notre société entre dans le champ d'application de l'Impôt sur les Bénéfices (taux 33,33 %) institué selon l'Ordonnance Souveraine n° 3152 du 19 mars 1964.

## 11 Opérations de produits dérivés pour le compte de la clientèle

Les appels de marges opérés pour les opérations sur instrument dérivés réalisées par notre clientèle sont effectués sur des comptes de valeurs non imputées ouverts au nom du client. Dans le cadre de la surveillance et des différents rapports de risques, il sont inclus dans les comptes débiteurs ou créditeurs de la clientèle.

## 12 Primes d'encouragement discrétionnaires

Les primes peuvent être composées de versements immédiats et d'une rémunération différée, soit sous la forme d'actions UBS, soit sous la forme de versements en espèces ou d'autres instruments.

Les instruments de capitaux propres attribués sont estimés à la valeur de marché et passés en charge :

- Entièrement à la date d'attribution si il n'y pas de conditions d'acquisition des droits
- Etalé sur la période d'acquisition si des conditions doivent être remplies pour l'acquisition des droits.

## III. Autres informations sur les postes du bilan (en milliers d'euros)

### 1 Immobilisations et Amortissements

	Montant brut au 01/01/12	Transferts et mouvements de l'exercice	Montant brut au 31/12/12	Amortissements au 01/01/12	Dotations aux amort. et prov. de l'exercice	Reprises amortissements et provisions	Valeur résiduelle au 31/12/12
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>							
(frais de développement informatique)	5 416	105	5 521	5 271	65	-	185
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	13 367	323	13 690	11 328	453	0	1 909
. Immobilisations en cours	0	0	0	-	-	-	0
. Immeubles d'exploitation	3 061	-	3 061	2 563	6	-	492
. Agencements et installations 10%	6 383	17	6 400	6 199	109	-	92
. Agencements et installations 12.5%	664	40	704	75	69	-	560
. Matériel informatique	2 024	261	2 285	1 470	253	-	562
. Mobilier de bureau	974	0	974	965	2	-	7
. Matériel de transport	28	0	28	19	6	-	3
. Matériel de bureau	45	5	50	37	8	-	5
. Oeuvres d'art	188	-	188	-	-	-	188
IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	-	-	-	-	-	-	-

La rubrique «Immeubles d'exploitation» se compose d'un immeuble et de locaux utilisés pour les activités propres de la banque.

**2 Ventilation selon la durée résiduelle (hors créances rattachées)**

	Durée <1 mois	Durée 1 à 3 mois	Durée 3 mois à 1 an	Durée 1 à 5 ans	Durée >5 ans
. Créances sur les établissements de crédit	267 598	105 567	59 650	-	-
. Autres concours à la clientèle	458 626	216 017	29 649	17 519	1 200
. Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-	-
. Dettes envers les établissements de crédit	403 647	155 343	58 245	21 469	-
. Comptes créditeurs de la clientèle	297 933	101 869	59 760	-	-
. Dettes représentées par un titre : Bons de caisse	-	-	-	-	-
. Dettes subordonnées	-	-	-	-	43 000

**3 Opérations avec les entreprises liées**

- Dettes envers les établissements de crédit -
- Dettes envers la clientèle -

**4 Participation et autres titres détenus à long terme**

Conformément à la recommandation de la lettre d'information BAFI n° 2007-01 les certificats d'association du Fonds de Garantie des dépôts sont enregistrés sous cette rubrique pour 0,32 million d'euros. Ce mécanisme obligatoire prévoit la souscription de certificats d'association ainsi que des appels de cotisations réguliers. La lettre précise que le Fonds de Garantie est désormais constitué et que les Certificats d'Association constituent des titres; qu'ainsi ils doivent être reclassés en immobilisation financière; les dépôts restent, quant à eux, comptabilisés en «débiteurs divers».

**5 Filiales et participations**

Aucune.

**6 Entreprises dont notre établissement est associé indéfiniment responsable**

Aucune.

**7 Actionnariat**

Notre banque dispose d'un capital entièrement libéré de 9,2 millions d'euros constitué de 400.000 actions nominatives d'une valeur nominale de 23 euros chacune.

UBS SA Bâle/Zurich détient 99,9 % de notre capital social.

**8 Fonds propres**

Réserves	01/01/12	Mouvements	
		de l'exercice	31/12/12
Capital	9 200	-	9 200
Réserve légale ou statutaire	920	-	920
Autres réserves	26 500		26 500
Report à nouveau	10 242	2 972	13 214

**9 Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer, inclus dans les postes du bilan**

	ACTIF	PASSIF
<b>POSTES DE L'ACTIF :</b>		
. Caisse, Banques centrales, CCP	-	-
. Créances sur les établissements de crédit	666	-
. Créances sur la clientèle	744	-
. Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
<b>POSTES DU PASSIF :</b>		
. Dettes envers les établissements de crédit	-	428
. Comptes créditeurs de la clientèle	-	504
. Dettes représentées par un titre	-	-
<b>Total des intérêts inclus dans les postes du bilan</b>	<b>1 410</b>	<b>932</b>

**10 Comptes de régularisation ACTIF**

. Valeurs à rejeter	-
. Comptes d'encaissement	1 365
. Comptes d'ajustement	414
. Charges constatées d'avance	199
. Produits à recevoir	245
. Autres comptes de régularisation	42
	<b>2 265</b>

**11 Comptes de régularisation PASSIF**

. Produits constatés d'avance	51
. Comptes d'ajustement	341
. Charges à payer	1 366
. Autres comptes de régularisation	1 175
	<b>2 933</b>

**12 Provisions pour risques et charges**

	Montant au 01/01/12	Reprise Utilisation de l'exercice	Dotation de l'exercice	Montant au 31/12/12
. Provisions pour retraite	239		78	317
. Provisions pour litige	1645		350	1 645
. Provisions pour risques et charges	1450	-546		904
<b>. Totaux</b>	<b>3334</b>	<b>-546</b>	<b>428</b>	<b>2 866</b>

**13 Provisions réglementées**

Provisions constituées à raison de 0,50 % du total de l'encours des crédits à moyen et long terme conformément aux dispositions de l'ordonnance souveraine n° 9.249 du 21 septembre 1988.

**2 400****14 Fonds pour Risques Bancaires Généraux**

Ce fonds créé conformément au règlement du C.R.B. n° 90.02 du 23 février 1990 est destiné à couvrir les risques généraux de l'activité bancaire. **6 389**



## 15 Dettes subordonnées

Cette rubrique représente un emprunt participatif auprès de notre maison mère UBS SA Bâle/Zurich aux caractéristiques suivantes :

Montant :	43 millions d'euros ;
Durée :	indéterminée ;
Rémunération :	Libor + 0,75 (fixée semestriellement) ;
Clause :	primé par les éventuels créanciers.

## 16 Contrevaieur de l'actif et du passif en devises

	Montant de la contrevaieur
Total de l'Actif	1 166 128
Total du Passif	1 166 412

## IV. Informations sur le hors-bilan (en milliers d'euros)

### 1 Engagements sur les instruments financiers à terme

#### Opérations de change à terme

Euros à recevoir contre devises à livrer	116 263
Devises à recevoir contre euros à livrer	116 228
Devises à recevoir contre devises à livrer	509 405
Devises à livrer contre devises à recevoir	509 328

#### Opérations sur instruments financiers à terme et produits dérivés

Opérations de notre clientèle	505 947
Contrepartie bancaire des opérations de la clientèle	505 947

Concernant ces opérations, UBS (Monaco) S.A. n'intervient sur les marchés qu'en qualité d'intermédiaire et uniquement pour le compte de sa clientèle, les opérations étant systématiquement adossées auprès d'une contrepartie bancaire.

### 2 Engagements donnés concernant les entreprises liées

Aucun engagement en cours au 31 décembre 2012.

### 3 Engagements reçus

Engagements de financement reçus d'établissements de crédit	0
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit	444 360
Engagements de garantie reçus de la clientèle	1 054 753

Conformément à l'avis émis par la Commission Bancaire dans le cadre de sa mission de contrôle effectuée en 2002, UBS (Monaco) S.A. mentionne au 31 décembre, les engagements de garantie reçus de la clientèle en contrepartie des financements octroyés.

**V. Informations sur le compte de résultat (en milliers d'euros)****1 Charges relatives aux dettes subordonnées**

Le montant des intérêts payés sur l'emprunt participatif pour l'exercice 2012 s'élève à 596 après application des taux suivants :

premier au 29 juin 2012 : 2,34 % sur 28 millions d'euros  
 30 juin au 31 décembre 2012 : 1,61257 % sur 28 millions d'euros  
 5 octobre au 31 décembre 2012 : 0,89% sur 15 millions d'euros

**2 Résultats sur titres à revenu variable** Néant

**3 Commissions**

	Charges	Produits
Etablissements de crédit		0
Clientèle	582	1 357
Titres	1 024	25 417
Opérations de Hors Bilan	267	1 676
Prestations de services	205	552
<b>Totaux</b>	<b>2 078</b>	<b>29 002</b>

**4 Frais de personnel**

. Salaires, gratifications, indemnités et autres avantages	15 120
. Jetons de présence	50
. Indemnités de fonction d'administrateur	5 047
. Charges de retraite	1 826
. Caisses sociales monégasques et Assedic	1 870
. Autres et assurances du personnel	473
. Fonds sociaux	133
	<b>24 519</b>

Une partie des bonus distribués à notre personnel est soumise à des conditions d'éligibilité, d'attribution et comporte une période d'acquisition de droits. Lorsque la période d'acquisition des droits couvre plusieurs exercices, la charge est étalée pendant la durée comprise entre la date d'attribution et la fin de la période d'acquisition.

**5 Solde en profit des corrections de valeur sur créances et hors bilan (coût du risque)**

	Perte	Profit
. Dotation aux provisions pour créances douteuses sur la clientèle	27	-
. Pertes sur créances de la clientèle	-	-
. Dotations/reprises aux provisions pour risques et charges	250	513
. Reprises de provisions sur la clientèle	-	3
. Récupérations sur créances amorties	-	-
<b>Solde en profit</b>	<b>239</b>	<b>-</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>516</b>	<b>516</b>

**6 Résultat Exceptionnel**

Les charges exceptionnelles de l'année enregistrent principalement des frais de restructuration.

Les produits exceptionnels recueillent en outre des recouvrements liés à des fraudes sur les cartes bancaires.

**VI - Autres informations****1 Contrôle Interne**

Notre établissement a adressé au Secrétariat Général de l'Autorité de Contrôle Prudentiel le rapport annuel de l'exercice 2012 sur le contrôle interne.

Ce rapport a été établi en application des articles 42, 43 et 43-1 du règlement n° 97-02 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière.

**2 Effectif**

Au 31 décembre 2012, l'effectif se compose de 144 personnes comprenant 95 cadres et 49 employés ou gradés.

**3 Proposition d'affectation des résultats de l'exercice (en milliers d'euros)**

. Bénéfice de l'exercice	13 214
. Report à nouveau	4 702
	<b>17 916</b>
. Dividendes	0
. Report à nouveau	17 916
	<b>17 916</b>

**4 Résultats des 5 derniers exercices (en milliers d'euros)**

	2008	2009	2010	2011	2012
Bénéfice net	5 178	5	2 048	2 972	4 662

**5 Evènements Post clôture**

Aucun évènement post clôture significatif n'est à signaler

## RAPPORT GENERAL

## EXERCICE 2012

Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport de la mission générale et permanente qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi vous nous avez confiée par décision de l'assemblée générale ordinaire du 11 mai 2011 pour les exercices 2011, 2012 et 2013.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

\* Le total du bilan s'élève à .....2.672.581.195,88 €

\* Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice après impôt de.....4.662.086,34 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2012, le bilan au 31 décembre 2012, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

---

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants, des principales estimations retenues par la direction de la société, des informations contenues dans les états financiers, de l'appréciation des principes comptables utilisés ainsi que la vérification de la présentation d'ensemble de ces éléments.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2012, soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages

professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2012 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Monaco, le 24 avril 2012.

Les Commissaires aux Comptes,

Claude PALMERO

Vanessa TUBINO

---

Le rapport de gestion peut être obtenu sur simple demande au siège social de notre établissement à l'adresse suivante : UBS (Monaco) S.A. Secrétariat de direction, 2, avenue de Grande-Bretagne - B.P. 189 - MC 98007 Monaco Cédex

---